

Déroulement de l'épreuve de mathématiques en BTS

Principes généraux

- Le passage de l'épreuve de mathématiques en BTS se fait en **Contrôle en Cours de Formation (CCF)**.
- Le CCF comporte **deux situations d'évaluation, l'une avant la fin de la première année, l'autre avant la fin de la seconde année**. Chaque situation est d'une durée de **cinquante-cinq minutes**, associée à des modules spécifiques du programme et comporte un ou deux exercices dont l'un, au moins, doit nécessiter l'utilisation d'un logiciel. Il ne s'agit pas d'une évaluation exhaustive mais d'un sondage probant.
- La mise en œuvre des situations d'évaluation pourrait s'effectuer progressivement après les vacances de printemps, par exemple en évaluant quatre étudiants lors des séances habituelles de travaux pratiques. **Tous les candidats ne passent pas l'épreuve en même temps.**
- Il est mis en place par les formateurs eux-mêmes (pour les candidats scolarisés, il s'agit du professeur de mathématiques en charge de la classe).
- Il ne s'agit pas d'un contrôle continu : on ne tiendra pas compte des notes obtenues pendant l'année, ni des progrès accomplis par le candidat. **Seules comptent les notes des examens de fin d'année.**
- Pour toute absence non justifiée à l'épreuve, la note attribuée sera 0. Les justifications éventuelles seront appréciées par le chef d'établissement, qui pourra donner son accord pour la tenue d'une autre épreuve.

Contenu – Déroulement

- La séquence d'évaluation certificative s'appuiera sur la résolution d'une **situation - problème** (un ou deux exercices) en liaison avec la physique, la chimie, un secteur professionnel ou la vie courante.
- L'un des exercices comportera une ou deux questions dont la résolution nécessite l'utilisation des Technologies de l'Information

et de la Communication (ordinateur ou calculatrice) par les candidats.

- Interventions du professeur pendant l'épreuve : l'évaluateur interviendra :
 - soit lors des **appels évaluateur**, placés dans le sujet, pour procéder à une notation du candidat :
 - **appel « appropriation »** pour présenter à l'évaluateur la compréhension de l'énoncé ;
 - **appel « TIC »** pour apprécier les capacités à expérimenter ou à simuler ou à émettre des conjectures ou contrôler leur vraisemblance dans le cadre d'une démarche expérimentale.
 - soit **à la demande du candidat** pour surmonter certaines difficultés. Il va sans dire que le candidat est en grande partie évalué sur son autonomie et sur sa connaissance du programme de mathématiques étudié pendant l'année et qu'il faudra donc **limiter au maximum ces appels supplémentaires.**

Notation

Chaque évaluation sera notée sur **10 points : 7 points pour la résolution de la situation-problème** et **3 points** sur les capacités liées à l'**utilisation des TIC**.

Quelques critères d'appréciation :

- clarté des raisonnements et qualité de la démarche ;
- qualité de la copie (présentation, soin, rédaction ...)
- attitude générale du candidat : professionnalisme, autonomie.

La note (coefficient 1 pour chacune des deux épreuves) n'est pas communiquée à l'étudiant à l'issue de l'épreuve.

Sources :

https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_416140/informations-candidat-en-maths

http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/math/IMG/pdf/CCF_janv_2012.pdf